

ETUDE DE LIBERTE D'EXPLOITATION
Nouveau système de fixation d'écope
par rapport au brevet FR3117137

Table des matières

I. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	3
II. VOTRE TECHNIQUE	3
III. Etude du brevet n° FR3117137	4
3.1. Données bibliographiques	4
3.2. Portée apparente du brevets délivré.....	4
3.3. Liberté d'exploitation	6
3.3.1. Discussion sur la contrefaçon littérale	6
3.3.2. Discussion sur la contrefaçon par équivalence.....	6
III. CONCLUSIONS	7

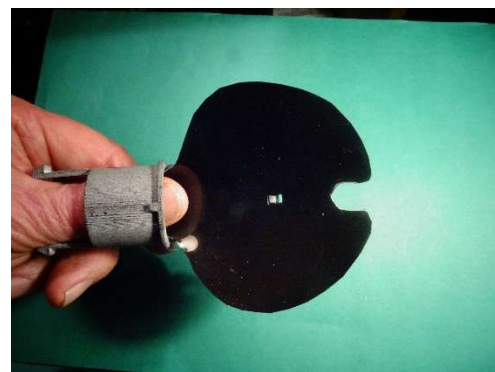
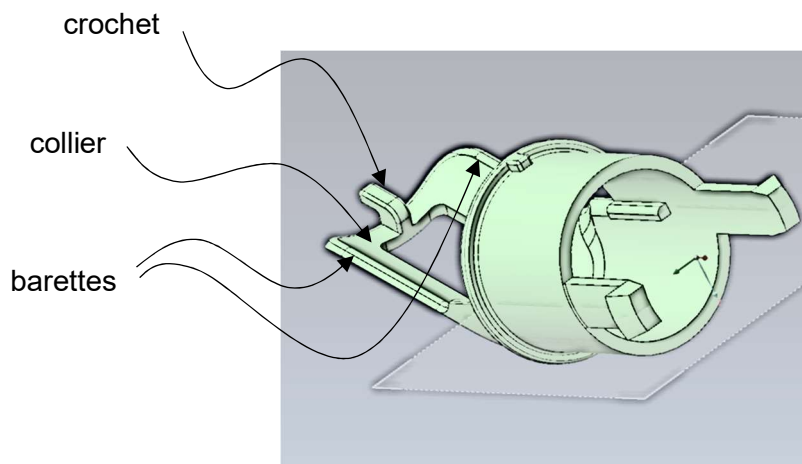
I. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Les objectifs de la présente étude sont les suivants :

- étudier la portée du brevet FR3117137 ;
- évaluer le risque que votre nouvelle technique (décrite ci-après) de fixation d'écope entre dans le champ de protection apparent du brevet FR3117137.

II. VOTRE TECHNIQUE

A l'intérieur du collier, deux barrettes sont présentées de chaque côté. Pour le montage, on vient clipper le crochet du collier en partie haute de l'écope dont la dimension correspond à celle de la base du crochet. Une fois l'écope crochétée (on note que le crochet est sortant), avec le pouce on appuie sur la base de l'écope pour la faire passer sous les deux barrettes. Pour retirer l'écope, il suffit d'appuyer sous le crochet et de la faire glisser sur l'avant (elle n'est pas tenue).



III. Etude du brevet n° FR3117137

3.1. Données bibliographiques

FR3117137 (Annexe 1) est un brevet français déposé sous le n° 20 12875, le 08/12/2020 et délivré le 10/03/2023.

La dernière annuité a été réglée 26/10/2023. Ce brevet est donc en vigueur.

3.2. Portée apparente des brevets délivrés

Le brevet FR3117137 comprend 9 revendications.

La revendication 1 vise à protéger un récupérateur d'eau pluviale à monter sur une descente (D) de gouttière, du type comprenant :

- a) une sellette (1) destinée à être couplée à la descente (D) de gouttière, présentant un orifice (10) destinée à être placé en regard d'une ouverture (0) ménagée dans la descente (D) de gouttière,
- b) une écope (2) destinée à être introduite dans la descente (D) de gouttière, au travers de l'orifice (0) de la sellette (1),
- c) un support d'écope (3) destiné à être monté au travers de l'orifice (0) de la sellette (1) et à supporter l'écope (2) à l'intérieur de la descente (D) de gouttière,
- d) dans lequel l'écope (2) et le support d'écope (3) sont couplés de façon séparable

Ces caractéristiques a) à d) constituent le « préambule » de la revendication 1, qui est considéré comme étant représentatif de l'art antérieur. Par conséquent, la protection ne porte pas sur ce préambule en tant que tel, mais sur la partie caractérisante indiquée ci-après.

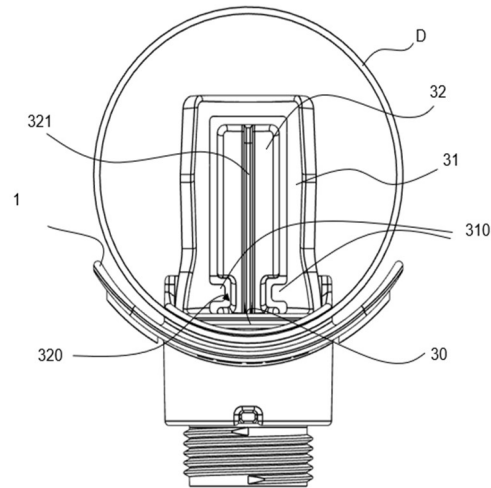
La protection revendiquée porte sur le fait que le dispositif présente en outre la combinaison des caractéristiques suivantes :

le support d'écope (3) présente une embase (30) et un cadre d'appui (31) s'étendant à partir de l'embase

1^{er} cas :

e1) le support d'écope (3) comprenant en outre une languette (32) s'étendant à partir de l'embase (30) à l'intérieur du cadre d'appui (31),

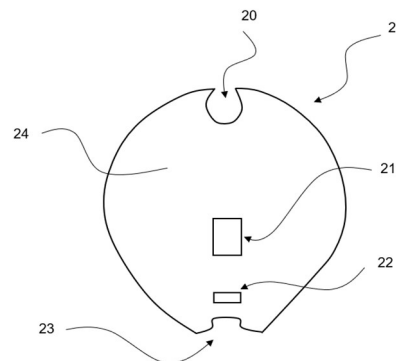
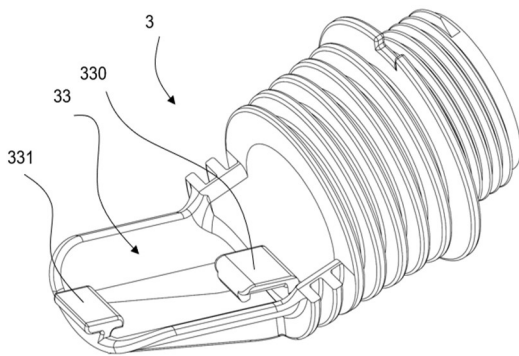
e2) la languette (32) étant élastiquement déformable pour former une pince avec le cadre d'appui (31) et maintenir l'écope (2) entre la languette (32) et le cadre d'appui (31)



2^{ème} cas :

f1) le berceau (33) comprend un premier crochet (330) à proximité de l'embase (30) et un deuxième crochet (331) à l'extrémité libre du berceau (33),

f2) l'écope (2) comprend une première encoche (21) et une deuxième encoche (22), l'écope (2) étant configurée pour être insérée sous le premier crochet (330) pour que le premier crochet (330) vienne se loger dans la première encoche (21) et pour être clipsée sur le berceau (33) en introduisant le deuxième crochet (331) dans la deuxième encoche (22).



3.3. Liberté d'exploitation

3.3.1. Discussion sur la contrefaçon littérale

Le nouveau dispositif de fixation reproduit les caractéristiques a) à d).

Ces caractéristiques sont connues de l'état de la technique.

En particulier, les documents de brevet EP2400065 (Annexe 2) et GB2248262 (Annexe 3) cités par l'INPI au Rapport de Recherche du brevet FR3117137 est considéré comme divulguant le fait que l'écope et son support sont montés séparables.

La revendication 1 initialement déposée a été modifiée en réponse au Rapport de Recherche pour introduire les caractéristiques e1/e2 et f1/f2.

Ces caractéristiques introduites en cours de procédure pour obtenir la délivrance du brevet doivent donc être considérées comme essentielles pour examiner l'existence, ou pas, d'une éventuelle contrefaçon.

Or, votre système de fixation ne met pas en œuvre un berceau présentant une languette déformable apte à pincer l'écope (caractéristiques e1/e2 de la revendication 1 du brevet FR3117137), et ne met pas en œuvre non plus un berceau avec deux crochets pour coopérer avec deux encoches prévues dans l'écope (caractéristiques f1/f2 de la revendication 1 du brevet FR3117137).

La revendication 1 du brevet FR3117137 n'est donc pas reproduite.

3.3.2. Discussion sur la contrefaçon par équivalence

Dans le droit des brevets, indépendamment de la contrefaçon littérale analysée ci-dessus, il peut être reconnue une contrefaçon dite par équivalence.

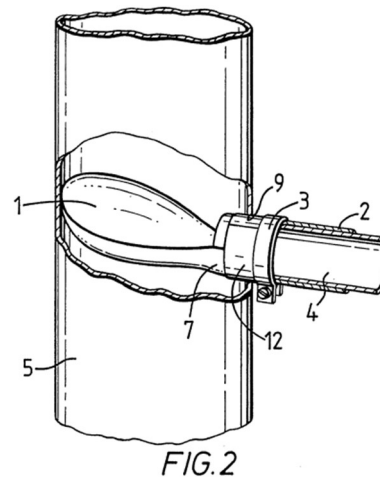
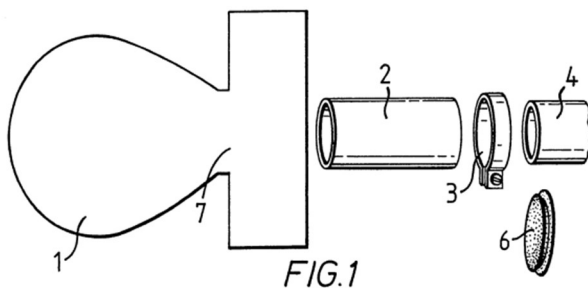
Même si une caractéristique structurelle essentielle d'une revendication n'est pas reproduite, la contrefaçon peut être reconnue, si :

a. deux moyens sont équivalents lorsque, bien qu'étant de forme différente, ils exercent la même fonction (même effet technique premier), en vue d'un résultat de même nature, sinon de même degré.

b. cette fonction était nouvelle et protégeable au moment du dépôt de la demande de brevet.

La fonction exercée par les caractéristiques e1/e2 ou f1/f2 de la revendication 1 du brevet FR3117137 est de fixer de façon amovible l'écope sur son support.

Une telle fixation amovible de l'écope sur son support est clairement présente dans le document GB2248262 (cité au Rapport de Recherche du brevet FR3117137) comme le montrent les figures 1 et 2 (ci-après) de GB2248262.



Cette fonction était donc connue antérieurement au dépôt du brevet FR3117137 et la contrefaçon par équivalence ne celui-ci ne peut donc être valablement invoquée.

III. CONCLUSIONS

1. Le brevet FR3117137 protège un récupérateur d'eau pluviale à monter sur une descente de gouttière, dans lequel des moyens particuliers sont mis en œuvre pour permettre la fixation amovible de l'écope sur son support.

Ces moyens sont :

- soit une languette déformable destiné à retenir l'écope par pincement ;
 - soit deux crochets présentés par le support et deux encoches dans l'écope, chacune destinée à coopérer avec l'un des crochets du support.
2. Votre technique remplace ces deux alternatives par un système avec un seul crochet sur le support, combinée à des languettes de retenue latérales sur le support.
 3. Nous sommes d'avis que votre technique ne doit pas être considérée comme une contrefaçon du brevet FR3117137.

* *

*